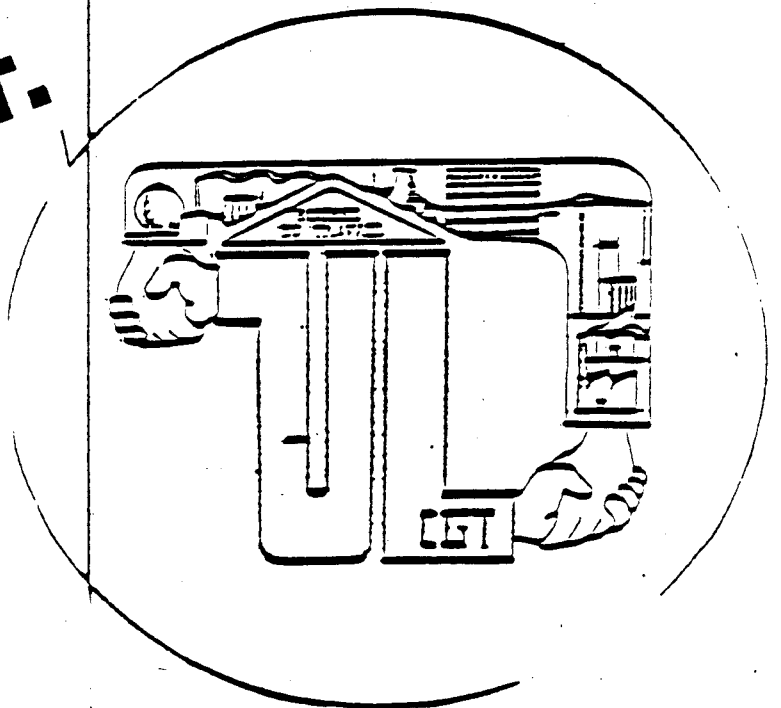


CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
253, RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CEDEX

SPECIAL
**ELECTIONS
PRUD'HOMALES**

EN
DIRECT
AVEC
LES
UL
ET
LES COLLECTIFS
ELECTORAUX

**JE PRENDS
MA CARTE
À LA C.G.T.**



Vous êtes des milliers de militantes et militants à vous être engagés pleinement dans l'action des 1.300 collectifs électoraux pour conduire, avec toute la C.G.T., une grande bataille dont l'enjeu n'échappait à aucun d'entre vous et qui ne se présentait pas sous le signe de la facilité.

Cette campagne de longue durée a été conduite comme nous en avons décidé, décentralisée, c'est-à-dire au plus près des entreprises donc des salariés et cela dans chaque localité, chaque zone d'activité industrielle et commerciale.

Vous avez été les artisans actifs des différentes phases de cette campagne, chacune d'entre elles faisant l'objet d'une mobilisation toujours plus conséquente. Le Bureau confédéral tient à vous en féliciter, fraternellement.

Il nous faut maintenant tirer tous les enseignements de cette élection, réaliser une étude fouillée de l'étape qu'elle constitue afin d'en comprendre la signification et d'agir en conséquence. Cela vaut pour chacune des organisations de la C.G.T. et nous souhaitons connaître vos remarques et propositions.

Avec le même engagement que durant les mois écoulés, nous devons maintenant nous adresser à l'ensemble des salariés pour les convaincre de prendre leur carte 1983.

De ce point de vue, les Collectifs sont des outils efficaces pour donner aux Unions locales les moyens de se développer. Nous sommes persuadés que vous y apporterez votre contribution la plus active.

Michel WARCHOLAK
Secrétaire confédéral

Le 15 décembre 1982, c'est-à-dire moins d'une semaine après les élections, la C.E. confédérale s'est réunie pour faire le bilan de ces élections et en tirer tous les enseignements, à partir d'un rapport du Bureau confédéral présenté par Michel WARCHOLAK, Secrétaire de la C.G.T..

Nous publions quelques extraits de ce rapport, parmi les plus significatifs, pour votre travail immédiat. "Le Peuple", "La Vie Ouvrière" le "Courrier Confédéral", la presse confédérale dans son ensemble, publieront les travaux de cette importante C.E.. Nous vous invitons à en prendre rapidement connaissance.

"Moins d'une semaine après l'élection, la C.E. est en mesure d'en examiner les résultats. Ils sont marqués par un fort taux d'abstention, un recul de la C.G.T. et la stagnation de FO et de la CFDT et une progression des organisations soutenues par le patronat et les forces politiques de droite. Ces résultats doivent être examinés avec soin, sans complaisance ni fébrilité.

**L'OBJECTIF DE CES ELECTIONS :
AFFAIBLIR LA C.G.T. PAR TOUS LES MOYENS !**

Alors que le mandat des Conseils de prud'hommes n'était pas parvenu à son terme normal, et que les aménagements nécessaires à leurs activités ne justifiaient pas le recours à des élections anticipées, un projet de loi était mis en chantier dont la principale innovation consistait précisément à provoquer cette élection.

On peut noter au passage que la Sécurité Sociale n'a pas fait l'objet d'un même empressement alors qu'elle reste aux mains de FO et du patronat.

Nous avons, dès l'origine, parfaitement compris les objectifs visés. Il s'agissait d'affaiblir sensiblement la C.G.T. par tous les moyens. Les conditions dans lesquelles le projet de loi a été débattu et voté en témoignent : par exemple la composition du collège encadrement, le refus d'inscrire automatiquement les travailleurs sans emploi, les conditions de présentation des candidatures et les refus de prendre en compte les propositions de la C.G.T. pour aller à un scrutin, dès lors qu'il était décidé, comportant les moyens et les garanties les plus démocratiques de son déroulement. Tous ces faits, qui ne sont pas passés inaperçus dans nos organisations, pas plus que les conditions dans lesquelles nous avons dû lutter, seuls, pour les inscriptions ou encore pour l'expression démocratique dans les grands moyens d'information, auraient fini par convaincre les plus naïfs.

C'EST LA DROITE QUI EN PROFITE,
C'EST UN AVERTISSEMENT A LA GAUCHE

On peut s'acharner à porter des coups à la C.G.T. et parfois réussir, temporairement, dans cette entreprise, mais le profit escompté n'est pas atteint. C'est la droite qui en tire avantage et la gauche, les forces qui travaillent à des réformes progressistes, en subissent le préjudice.

On devrait penser aux conséquences politiques de ce comportement et aux insuffisances sociales parmi les travailleurs, y compris pour les échéances électorales à venir.

LE PATRONAT, LES FORCES DE DROITE ET LES GRANDS
MOYENS D'INFORMATION ONT MIS EN PLACE UN DISPOSITIF
VISANT A AFFAIBLIR LA C.G.T., D'UNE AMPLIEUR
EXCEPTIONNELLE

Il faut souligner combien le patronat s'est également intéressé, beaucoup plus qu'en 1979, à la préparation et au déroulement de cette élection.

Outre les pressions exercées à l'occasion du vote de la loi, il a adopté un ensemble de dispositions aux effets non-négligeables.

Les inscriptions sur les listes électorales ont constitué le premier terrain d'affrontement. Dans trois domaines essentiels, nous avons déployé des efforts importants pour :

- . aboutir au plus grand nombre de salariés inscrits dans la section correspondant réellement à leurs activités en mettant en échec les opérations sélectives conduites en fonction des forces de la C.G.T. tant dans la section encadrement que dans les autres ;
- . disposer du temps nécessaire pour y parvenir alors que le 31 juillet était la date légale limite ;
- . parvenir à l'inscription massive des travailleurs privés d'emploi.

Nous avons noté, parmi d'autres faits, la contribution active du RPR en faveur de certaines organisations, pas toujours les mêmes selon les cas, mais partout contre la C.G.T..

Dans diverses circonscriptions de départements des incitations politiques visaient le même objectif de réduire le vote C.G.T..

Que le patronat ait mené bataille sur tous ces terrains, c'est finalement compréhensible.

Que le Gouvernement, en particulier le Ministre du Travail, ait témoigné en ce domaine et en d'autres, nous le verrons plus loin, d'une complaisance certaine, ce n'est pas acceptable.

Il faut bien voir que quelques minutes d'antenne de temps en temps ne compensent pas une information quotidienne orientée jusque dans le détail.

La mise en place de la Haute Autorité, ne paraît pas, à ce jour, de nature à modifier la situation antérieure, ni même d'en manifester la volonté.

Enfin, il n'a pas manqué, à quelques jours du vote, la provocation patronale grossière, relayée par un parlementaire RPR, avec la fabrication d'un faux attribué à la C.G.T., et à un Membre de la C.E., pour disposer du panorama complet des efforts déployés contre la C.G.T..

**LA C.G.T. A CONDUIT SEULE UNE VÉRITABLE
BATAILLE POUR PERMETTRE A TOUS LES TRAVAILLEURS
D'EXERCER LEUR DROIT DE VOTE.**

Dès le mois de juin, pour mener à bien toutes nos activités, nous avons mis en place un dispositif électoral d'envergure qui s'est révélé très efficace. Le Collectif national a joué pleinement son rôle.

Plus de 1.300 Collectifs électoraux se sont constitués avec l'apport de milliers de Camarades de toutes les branches professionnelles dont certains ont fait, pour la première fois, l'expérience de la richesse de l'activité interprofessionnelle.

Près de 15.000 entreprises inorganisées ont été, sous diverses formes, parrainées, ce qui s'est traduit, outre la diffusion de millions de tracts, par des contacts fructueux permettant la création de plusieurs centaines de bases nouvelles et un nombre d'adhésions dépassant largement celui atteint ces quatre dernières années aux mêmes périodes.

**"LA VIE OUVRIÈRE" et "ANTOINETTE"
ONT TENU UNE PLACE DE PREMIER PLAN,
IL FAUT ELARGIR LEUR DIFFUSION POUR SE
FAIRE COMPRENDRE ET ENTENDRE.**

Dans cette bataille, "La Vie Ouvrière" a bien tenu sa place, et "Antoinette" également en fonction de sa parution, chaque semaine en contribuant à développer les thèmes de notre campagne en liaison intime avec les événements d'actualité et par un numéro spécial de qualité qui a permis une vente de masse dépassant tous les résultats obtenus durant les sept dernières années.

Il convient maintenant, en s'appuyant sur ce résultat, d'élargir la diffusion, d'ailleurs en progression depuis quelques semaines, et de gagner de nouveaux centres, en particulier parmi les 4.000 qui ont, à cette occasion, commandé le N° spécial, sans être des centres de diffusion réguliers.

**LE THEME CENTRAL DE LA CAMPAGNE ET LES
QUESTIONS D'ACTUALITE SONT RESTES INTIMEMENT LIES**

Quant aux thèmes de notre campagne électorale, nous avons, dès le départ, décidé de leur donner un caractère équilibré, c'est-à-dire mettant en relief l'objet même du scrutin, en liaison avec notre activité syndicale sur toutes les questions d'actualité.

Il s'agissait bien d'élire les Conseils de prud'hommes, que nous avons contribué d'une manière décisive à faire vivre et à jouer un rôle actif dans la défense des droits des travailleurs. Le champ de leurs interventions s'est considérablement développé. En relation avec la crise et l'aggravation des atteintes patronales à leurs droits, le nombre de travailleurs qui ont recours à eux s'accroît d'année en année. Plus de 150.000 dossiers en 1982.

Le bilan de leurs activités est considérable et se chiffre par dizaines de milliards de centimes.

Ce n'est pas le fait du hasard que seule la C.G.T. a conduit de bout en bout sa campagne en tenant fermement cette ligne.

Pour l'avenir, notre activité en ce domaine doit être plus précise, plus permanente, et surtout plus largement et plus régulièrement popularisée. Il ne suffit pas d'un compte rendu de mandat à la veille d'une élection pour se considérer quitte. Et cette observation ne vaut sans doute pas seulement pour les Conseils de prud'hommes.

C'est une illustration, grandeur nature, des délibérations et décisions du 41ème Congrès sur le syndicalisme au quotidien qui, loin d'amoindrir nos capacités d'intervention sur les grandes questions, en fournit au contraire la base de masse, qui assure à notre activité, à notre organisation son image de marque de défense des intérêts des travailleurs alors que tous les efforts déployés contre la C.G.T. visent à masquer cette réalité.

Dans le même temps, toutes les questions d'actualité ont reçu de la part de la C.G.T. les prises de position appropriées et, à plusieurs reprises, les initiatives d'action nécessaires.

LES RESULTATS DES ELECTIONS ET LEUR SIGNIFICATION

Alors que le nombre d'inscrits progresse de 6,55%, celui des exprimés régresse de 4,54 % par rapport à 1979.

La C.G.T. progresse dans 40 circonscriptions et elle régresse dans 235.

Avec 36,81% et 2.813.468 voix, elle demeure la première Centrale syndicale et la plus grande force sociale du Pays.

Au total, la C.G.T. perd 449.857 voix, la C.F.D.T. en gagne 9.861 et F.O. 10.860. C'est un fait d'une signification politique évidente. On peut se demander quel serait le score atteint, notamment par la C.F.D.T., si les moyens d'information n'avaient pas joué le rôle que l'on sait. Toutes les autres organisations réunies gagnent 339.302 voix et la C.G.C., pour sa part, progresse de 330.464 voix. Elle réalise la moitié des voix dans les sections hors encadrement.

De ces données découlent plusieurs observations et commentaires :

- 1) le recul C.G.T. est sensiblement équivalent dans toutes les sections, sauf Agriculture où il est limité à - 2,67%, et le Commerce où il est légèrement supérieur à la moyenne nationale ;

- 2) La C.F.D.T. et F.O., qui escomptaient progresser sensiblement, demeurent stationnaires ;
- 3) la C.F.T.C., la C.G.C. progressent sur une base d'opposition politique avec le support actif des forces de droite et du patronat ;
- 4) le taux d'abstention qui est équivalent dans toutes les sections, sauf dans le collège encadrement où il approche 5% de plus que 1979 ;
- 5) une modification importante intervient dans la composition des différentes sections.

EN CE QUI CONCERNE LES RESULTATS C.G.T..

L'évolution de l'influence de la C.G.T. n'est pas identique dans toutes les circonscriptions, selon le degré d'implantation et d'organisation de la C.G.T., et, en poussant l'analyse, selon le caractère et la qualité de l'activité syndicale.

La fermeté dont nous faisons preuve sur les questions sociales, en particulier le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, la protection sociale, les droits des travailleurs, le chômage doit être mieux connue des travailleurs. Cela n'amoindrit pas notre sens des responsabilités.

La C.G.T. est une organisation syndicale, témoignant d'une grande capacité de propositions pour faire progresser des solutions durables en vue de sortir le pays de la crise. Mais elle est attachée en permanence aux besoins quotidiens, aux aspirations des travailleurs, à leurs espoirs comme à leurs inquiétudes. C'est sa raison d'être, en procédant d'une manière critique à l'examen de ^{nos} propres défauts en la matière avec la volonté de les corriger.

Le nombre total de nos élus est de 2.748 contre 2.950.
Nous demeurons largement en situation d'accomplir une activité fructueuse pour la défense des travailleurs.

LE VOTE DES TRAVAILLEURS NE DOIT PAS ETRE DEVOYE

La mise en place des Présidents de Conseils de prud'hommes est maintenant à l'ordre du jour. Selon diverses informations concordantes, des opérations sont en cours visant, par le jeu de diverses alliances, à écarter la C.G.T., qu'il n'est pas excessif de qualifier de magouillage politicien.

Il est indispensable de faire la clarté sur ces attitudes et d'informer les travailleurs sur l'utilisation qui est faite de leur vote.

LE PHENOMENE ABSTENTIONISME DOIT ETRE ANALYSE

Les abstentions marquent, pour leur plus grande partie, une désaffection de notre électorat, qui paraît plus forte dans les régions où nous avons une forte influence, et là où les problèmes économiques sont les plus graves.

Une analyse détaillée montre que là où nous sommes bien organisés et actifs, le phénomène est plus limité.

Une partie, non-négligeable, des travailleurs a cru trouver là une forme d'expression de leur mécontentement.

DES MUTATIONS IMPORTANTES SONT EN COURS PARMI LES SALARIES ET DANS LA SOCIÉTÉ

Nous avons évoqué les 700.000 inscrits de plus qu'en 1979. Mais, dans le même temps, le nombre des chômeurs s'est accru de 800.000, près de 1 million de travailleurs sont partis en retraite, s'y ajoutent 450.000 pré-retraités et 1 million 500.000 jeunes sont arrivés sur le marché du travail.

Il y a là, en 3 ans, de quoi transformer une base électorale.

Dans la même période, alors que la section Industrie augmente de 150.000 inscrits, les sections Commerce et Divers s'accroissent de 760.000. Elles sont plus importantes que la section Industrie (5.873.000 contre 5.652.000). Outre la confirmation du recul du potentiel productif du pays, cette évolution appelle une activité syndicale adaptée.

Outre celle conduite par l'UGICT, et qui doit être vigoureusement développée, nous devons agir d'urgence et en grand vers la masse des employés de toutes catégories.

Tous ces éléments montrent, s'il en était besoin, que nul ne peut vivre sur un acquis.

EN AVANT POUR FAIRE LA C.G.T. DONT LES TRAVAILLEURS ONT UN IMPÉRATIF BESOIN

Nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- . La C.G.T. dispose-t-elle d'une analyse précise et cohérente du milieu dans lequel elle agit et du sens de son évolution ?

Nous pouvons répondre oui !

- . La C.G.T. dispose-t-elle des moyens de peser sur ces événements, de jouer un rôle plus actif avec les travailleurs, conforme à leurs intérêts ?

Là, la réponse ne peut être totalement affirmative .

Les grandes questions sociales sont au cœur de l'actualité. La pression se fait plus forte sur les choix, leur contenu. Faut-il pour autant renoncer à notre analyse ? Certainement pas ! Mais il est indispensable de s'interroger sur le fait de savoir si notre orientation est bien prise en compte.

Il n'est pas évident que les conséquences de notre pratique syndicale antérieure, liée à la période du programme commun, aux accords de sommet, y compris au niveau des entreprises, aux conditions et formes de la lutte avec la droite au pouvoir, aient totalement disparues.

Elles s'expriment de diverses manières et notamment par la démarche visant à porter un jugement de type "tout noir" ou "tout blanc" sur la politique gouvernementale, ce qui nourrit l'attente des décisions d'en haut, alors que l'intervention des travailleurs est une des conditions du progrès.

SOIGNER LA QUALITE DE NOS RAPPORTS AVEC LES TRAVAILLEURS

Il ne faut pas se dissimuler la persistance de certains défauts dans notre activité dont les effets se font évidemment sentir plus directement lorsque l'âpreté de la lutte de classe se renforce.

Ainsi, la qualité de la vie syndicale, interne et dans ses rapports avec les travailleurs, prend une importance accrue.

Comme nous l'avons noté dans la campagne électorale et les résultats, notre travail doit porter en direction des entreprises où la C.G.T. existe pour la perfectionner et vers celles où nous ne sommes pas implantés. A ce propos, si l'accueil a été bon dans la très large majorité des cas, il reste que des réflexions de travailleurs retiennent notre attention, du genre "Ah, on va voter, voilà la C.G.T." et à l'adresse du Gouvernement, mais aussi à la nôtre "Alors, le changement c'est ça ?".

Nous ne pouvons évidemment résoudre ces questions l'espace d'une campagne et il serait particulièrement dommageable d'en rester là.

L'UNION LOCALE, UN OUTIL D'UNE INCOMPARABLE EFFICACITE POUR POURSUIVRE LE PARRAINAGE ET CREER UN SYNDICAT C.G.T..

Tout en déployant une activité soutenue des diverses structures syndicales professionnelles dans cette direction, l'Union Locale se confirme pleinement comme le moyen principal pour conduire notre effort.

Que penseraient les travailleurs des 15.000 entreprises parrainées, habitués depuis plusieurs semaines à recevoir les informations de la C.G.T., à discuter avec ses militants, si, brusquement, tout s'arrêtait alors que des centaines de milliers d'entre eux, après avoir voté C.G.T., attendent la suite.

Cette suite doit être concrète, ne pas tarder et s'appuyer sur leurs revendications.

PLACER EN GRAND LA CARTE 1983 ET RENFORCER LA C.G.T.. NOUS EN AVONS LES MOYENS !

Après avoir fait l'analyse rigoureuse qui convient à tous les niveaux, toutes les forces militantes de la C.G.T. doivent tendre vers cet objectif avec autant d'ardeur et de ténacité que celles dont nous avons fait preuve durant la campagne électorale.

Nos 1.300 collectifs électoraux, de même que les 40.000 syndicats et sections syndicales d'entreprises doivent, en ce début d'année 1983, être les centres d'animation et d'organisation du placement de la carte 83 et des carnets pluriannuels pour ceux qui ont adopté cette formule.

POUR DONNER UNE IMPULSION CONCRETE A CETTE
GRANDE BATAILLE, LE BUREAU CONFEDERAL DECIDE :

. EN DIRECTION DES FEMMES SALARIEES ET DES JEUNES

Leur participation à la campagne des élections a été importante. Il s'agit de lui donner son prolongement pour le renforcement de la C.G.T.. Dans ce but, des initiatives seront prises dès le début janvier en vue, notamment, de mettre en place, de reconstituer les Commissions Départementales des Jeunes, d'en créer dans les grandes entreprises et les Unions locales où les jeunes gens et jeunes filles sont nombreux.

. EN DIRECTION DES CHOMEURS

Le Bureau confédéral a examiné ce problème et il a retenu une initiative nationale dans les premiers jours de février avec la participation de 160 Membres des Comités de chômeurs et des dirigeants d'U.D., d'U.L. et de Fédérations.

. ET LA TENUE D'ASSEMBLEES DES LE DEBUT JANVIER

Le Bureau confédéral, chaque Membre de la C.E., et nous allons faire la même proposition aux Membres du C.C.N., doivent prendre leurs dispositions pour pouvoir animer, impulser, et diriger cette bataille tout particulièrement durant les trois premiers mois de l'année et participer personnellement aux Assemblées de Collectifs électoraux, responsables d'U.L., de Syndicats et de Sections syndicales, que nous proposons de tenir dans chaque Union départementale dès le début de janvier."

DANS CHAQUE UNION LOCALE ET COLLECTIF ELECTORAL

1/ REALISER UNE ANALYSE RIGOUREUSE POUR AVANCER

- . Les organisations de la C.G.T. ont procédé à une analyse des élections prud'homales. Elles ont tiré des enseignements généraux afin d'agir en conséquence sans attendre.
- . Il est de la responsabilité de chaque U.L., chaque Collectif d'approfondir avec rigueur dans les circonscriptions, bureau par bureau.

2/ COMPRENDRE, POURQUOI ?

- . Dans tous les cas, que notre organisation ait progressé, se soit maintenue, ou ait régressé, il nous faut y voir clair.
- . Connaître, analyser, expliquer, c'est comprendre dans une situation complexe mouvante, ce qui s'est passé, et sur quoi et où il faut agir pour transformer la réalité.

3/ LA REALITE DU TERRAIN, DE NOTRE ACTIVITE

- . Prendre en compte la réalité, c'est bien voir déjà ce qui la compose :
 - les grandes entreprises,
 - les PME,
 - les professions,
 - les catégories, ce qu'elles étaient, ce qu'elles sont devenues,
 - où nous sommes organisés, où nous ne le sommes pas,
 - où sont les autres organisations, ce qu'elles disent, leur stratégie, les alliances, etc,
 - notre présence, notre activité, notre expression, notre influence, notre force organisée, la qualité de la vie syndicale dans toutes ces entreprises ou catégories,
 - la stratégie du patronat, des forces réactionnaires.

Il s'agit de réaliser une analyse fine, objective, sans complaisance à notre égard pour s'appuyer d'une part sur les avancées réalisées et bien cerner nos faiblesses, nos insuffisances dans un contexte donné, pour les corriger.

..... ECRIVEZ-NOUS

- . DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DES RÉSULTATS DE CES ÉLECTIONS, DE LA CAMPAGNE QU'A MENÉE LA C.G.T.
- . QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS ?
- . FAITES-NOUS PART DES DÉCISIONS ET INITIATIVES QUE VOUS PRENEZ, POUR LE PLACEMENT DE LA CARTE 83 ET LA GRANDE CAMPAGNE DE SYNDICALISATION DE LA C.G.T. JUSQU'AUX CONGÉS 83

**C'EST TOUS LES JOURS
QUE LES TRAVAILLEURS
ONT BESOIN DE LA**

C. G. T.

**LE PLACEMENT DE LA CARTE 83,
NE PEUT ATTENDRE**

"Dans le prolongement des élections, les trois premiers mois de l'année vont être décisifs pour le placement de la carte 83 et le renforcement de la C.G.T..

Après avoir fait l'analyse rigoureuse qui convient à tous les niveaux, toutes les forces militantes de la C.G.T. doivent tendre vers cet objectif avec autant d'ardeur et de tenacité que celles dont nous avons fait preuve durant la campagne électorale", déclarait Michel WARCHOLAK dans son rapport à la C.E. confédérale.

Nous en sommes parfaitement capables !

Pendant plusieurs mois, des dizaines de milliers de militants ont animé en profondeur, et avec une très grande détermination, la campagne pour le vote C.G.T., dans leur propre entreprise, mais également vers celles où n'existent pas encore de syndicat C.G.T..

De toutes les organisations syndicales, seule la C.G.T. est capable de mettre en mouvement un tel potentiel de militants, d'organisations, de syndiqués en direction de toutes les catégories de salariés.

Que d'efforts collectifs, mais aussi individuels ont été consentis pour "aller au contact" et porter le plus loin possible les idées, les positions et l'action de la C.G.T..

Les résultats sont là d'ailleurs : 27.559 adhésions et 570 bases nouvelles créées depuis le 1er Septembre, point de départ du contact de masse à grande échelle qui a permis de parrainer 15.000 entreprises dépourvues d'organisation C.G.T..

Est-ce que l'on peut concevoir qu'une partie de cet investissement disparaisse au moment du placement de la carte syndicale qui est aussi un temps privilégié pour renforcer la C.G.T. en nombre bien entendu, mais aussi en bases organisées?

Plus de 2.800.000 salariés ont choisi la C.G.T. et ont ainsi joué un rôle actif dans la défense des droits des travailleurs au regard de la crise, de ses conséquences, sur leurs conditions de vie, de travail, sur leur emploi, sur les atteintes patronales à leurs droits. Ils ne sont pas, loin s'en faut, tous membres de la C.G.T., mais peut-être sont-ils prêts à le devenir au regard des résultats et de leur signification.

L'affaiblissement temporaire de la C.G.T., en qui ils ont placé, voire renouvelé leur confiance rend encore plus urgent le renforcement de sa capacité d'action syndicale.

Et puis, il y a les abstentionnistes où s'est réfugiée une partie de notre électorat et qui sont sûrs de trouver dans la C.G.T. le moyen le plus efficace pour se faire entendre et intervenir afin de résoudre leurs préoccupations quotidiennes de salaires, classifications, conditions et durée du travail, bref, de réaliser leurs aspirations et vivre mieux, et travailler autrement.

Qui, après nous avoir vus pendant plusieurs semaines, après s'être habitués à nous entendre, mais aussi à nous parler, tout ne peut pas s'arrêter brusquement avec les entreprises parrainées, mais aussi dans sa propre entreprise.

Aussi longtemps qu'il le faudra, aidons à créer la C.G.T. du 41ème Congrès, à mettre en pratique ses orientations.

C'est pourquoi, la C.E. confédérale engage toutes les forces de la C.G.T. à se lancer jusqu'aux vacances 83 dans une vaste action de syndicalisation. Les trois premiers mois de l'année étant décisifs pour le placement de la carte 83.

Avec quels moyens ?

1.300 collectifs électoraux existent, qu'ils ne disparaissent pas, mais au contraire qu'ils demeurent les centres d'animation et d'organisation du placement de la carte 83 et des carnets pluriannuels, pour ceux qui ont adopté cette formule.

Que les 40.000 Syndicats et sections syndicales C.G.T. (quelle force !) regardent de près leur taux de syndicalisation et le compare à la confiance que les travailleurs leur accordent aux élections professionnelles et préparons une assemblée de remise des cartes, au coeur des ateliers, services, bureaux, au grand jour, au plus près des travailleurs.

N'oublions pas de faire le bilan de l'activité C.G.T. et de valoriser les acquis de l'activité syndicale. "Il ne suffit pas d'un compte rendu de mandat à la veille d'une élection pour se considérer quitte", indiquait Michel WARCHOLAK, dans son rapport à la C.G.T.. C'est l'un de nos défauts à corriger.

De la même façon, il ne suffit pas de dire à un travailleur syndiques-toi à l'organisation la plus efficace, sans en apporter la preuve, à un moment où tous les efforts déployés contre la C.G.T., visent à masquer notre image de marque de défense des intérêts des travailleurs.

Les droits nouveaux constituent un point d'appui pour la syndicalisation. La fonction naturelle du syndicat, qui est de prendre en charge les intérêts des travailleurs, est valorisée et les conditions nouvelles dans lesquelles s'exercent les responsabilités de chaque section syndicale permettent une activité syndicale qui, sans abandonner sa fonction revendicative, soit beaucoup plus force de propositions.

Enfin, l'U.L. s'est encore révélée comme un foyer incomparable de luttes et d'organisation. De nombreux exemples témoignent de leur efficacité.

Dans l'Oise, l'existence d'une U.L. à Ste-Geneviève fait passer la C.G.T. de 34,40% en 79, à 47,71 % en 82, soit plus 13,31%.

A Vitré en Ille-et-Vilaine, depuis 79 l'U.L. s'est constituée, la C.G.T. progresse de 3,80 % sur la circonscription et de 6% sur l'Industrie.

Dans le Var, la mise en place d'un collectif électoral sur la zone géographique d'Hyères, fait gagner 12% à la C.G.T. sur 79, ce collectif va se transformer en U.L.

Continuons à doter, en permanence, les Unions locales de moyens nécessaires à leur responsabilité et la C.G.T. disposera d'un outil déterminant pour la campagne de syndicalisation que nous engageons.

A PROPOS D'UN FAUX "ANTI-C.G.T."

Depuis plus d'un mois un "faux" circule dans les entreprises. Parfois il est distribué sous forme de tract ou repris dans les colonnes de certains journaux.

Ce faux a été fabriqué à partir d'une lettre adressée par nos soins aux secrétaires des syndicats de Grandes Entreprises et il tente d'accréditer l'idée que la C.G.T. constitue un fichier des éléments "réactionnaires".

Nous avons fait plusieurs mises au point avec les éléments nécessaires et des journaux aussi peu suspects de sympathie pour la C.G.T. comme "Le Matin" ou le "Quotidien de Paris" ont reconnu qu'il s'agissait d'une grossière falsification.

Nous avons porté plainte bien entendu, néanmoins des élus de droite, des organisations syndicales telles la C.G.C. ou F.O., des publications spécialisées dans l'anti-cégétisme continuent de se faire les propagandistes de cette abjecte opération.

C'est d'ailleurs vraisemblablement parmi eux qu'il faut chercher les auteurs de la machination montée contre la C.G.T.

Il convient donc d'être attentifs aux agissements de ces faussaires et de réagir comme il convient partout où ils se manifestent pour les confondre et mettre au grand jour leurs ignobles procédés.

En premier lieu, il faut riposter par une expression de masse comme nous le suggérons avec le modèle de tract ci-joint.

Chaque fois que cela est possible, il faut porter plainte auprès du Procureur de la République, en citant nomément les auteurs de l'opération (distribution de tract, article de presse...)

C'est notamment vers les personnels d'encadrement que ces manoeuvres semblent se développer ce qui devrait nous conduire à avoir des initiatives particulières vers ces catégories.

Le VRAI et le FAUX

LE VRAI

Montrouil, le 5 Novembre 1982.

AUX SECRÉTAIRES DES SYNDICATS
DES GRANDES ENTREPRISES

Chers Camarades,

Nous vous adressons un imprimé comportant les résultats de vos dernières élections professionnelles (C.E. ou D.P.)

Nous vous demandons de le compléter et de le retourner dès que vos prochaines élections auront lieu.

Nous attirons votre attention sur l'importance que revêt la transmission rapide de ces informations au Service Central Elections.

Vous comprendrez que compte tenu de l'importante échéance électorale qui aura lieu le 8 Décembre à l'occasion des élections prud'homales, qu'il est de l'intérêt de tout le mouvement syndical de disposer d'éléments d'appréciation sur l'influence réelle de la C.G.T.

Persuadés que vous comprendrez le sens de notre démarche, recevez, Chers Camarades, nos fraternelles salutations.

Jacques ORLIEY
Responsable du Service Central
Elections de la Confédération.

LE FAUX

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

263, RUE DE PARIS 93514 MONTRUIL CEDEX

TEL. 85 50 00

Montrouil, le 5 Novembre 1982.

Chers Camarades,

Nous vous adressons des imprimés comportant des listes de noms de militants de la droite.

Nous vous demandons de les compléter et de les retourner avant le 13 Décembre 1982 (enveloppe jointe).

Nous attirons votre attention sur l'importance que revêt la transmission de ces informations au Service Central des Fichiers (S.C.F.) dans la rubrique "Divers", vous mentionner si possible le bureau et le numéro de compte de l'intéressé ainsi que sa situation familiale (célibataire, marié, divorcé).

Vous comprendrez qu'il est dans l'intérêt de tout le mouvement syndical de disposer d'éléments d'appréciation sur l'influence des éléments réactionnaires.

Persuadés que vous comprendrez le sens de notre démarche, recevez, Chers Camarades, nos fraternelles salutations.

Jacques ORLIEY
Responsable du Service Central

LES FAUSSAIRES PRIS LA MAIN DANS LE SAC !

Une drôle de circulaire circule en ce moment "sous le manteau" dans les entreprises et les rédactions de journaux avec le sigle de la C.G.T. et la signature d'un responsable national de la Confédération. C'est un faux tellement grossier que même des journaux pourtant peu regardant lorsqu'il s'agit de faire de l'anticégétisme ont dû reconnaître le côté frauduleux du document.

NOUS PORTONS PLAINTE

De tels procédés sont répugnants et il est impératif de mettre un terme à la prolifération de pratiques fascisantes dont la droite et certains milieux patronaux semblent fort bien s'accommoder. Nous avons porté plainte pour vol de courrier, faux et usage de faux contre les auteurs de ce forfait et leurs complices quels qu'ils soient.

NOUS APPELONS LES TRAVAILLEURS A EXIGER AVEC NOUS
LA PROPRETE ET LA DIGNITE DANS LA VIE SOCIALE

Les attaques contre la C.G.T. ne datent pas d'aujourd'hui et nous ne craignons pas l'affrontement des idées.

Ce qui se passe aujourd'hui met gravement en péril la démocratie. Laisser se perpétuer de tels agissements ce serait encourager les adversaires des libertés qui ne reculent décidément devant aucun procédé même les plus dégradants.

Ils doivent être combattus avec la plus grande énergie.